

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 27 juin 2019 N° 1307

Agnès Pannier-Runacher annonce le lancement du guide « En avant vers le numérique » à destination des commerçants de proximité

La transformation numérique soulève de nombreux enjeux relatifs aux mutations de la société, du commerce et des territoires. Elle suscite de réelles opportunités de développement économique et contribue à réduire les inégalités d'accès aux biens et aux services. C'est pourquoi l'accélération de la transformation numérique des TPE-PME constitue un enjeu majeur pour le Gouvernement, avec l'initiative France Num lancée à l'automne 2018.

En France, le commerce numérique représente aujourd'hui plus de 8 % du commerce de détail et son chiffre d'affaires croit en moyenne de 15 % chaque année depuis 2011. Le commerce physique a déjà entrepris sa mutation et beaucoup d'entreprises utilisent les outils numériques, dans une logique de complémentarité.

Cependant de nombreuses opportunités commerciales offertes par le numérique restent à saisir. A cette fin, la Direction générale des entreprises (DGE) a rédigé un guide, qui s'inscrit dans l'initiative France Num. Destiné aux commerçants de proximité, le guide « En avant vers le numérique » vise à soutenir leur croissance et à les orienter dans leur transformation numérique.

Ce guide s'adresse donc aux commerçants qui souhaitent s'initier aux technologies numériques ou consolider leur démarche numérique et gagner en performance dans le cadre de leur activité professionnelle. Il propose des outils numériques permettant de développer son activité, d'attirer et de fidéliser de nouveaux clients et de répondre à leurs nouvelles attentes.

En complément, le portail gouvernemental de la transformation numérique des entreprises permet d'obtenir des recommandations et des contacts selon le secteur d'activité, la localisation et la taille de l'entreprise qui souhaite accélérer ou initier sa transformation numérique : https://www.francenum.gouv.fr.

A cette occasion, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances a déclaré : « Les Français réalisent désormais de façon courante leurs achats en ligne et attendent un surcroît d'innovation et de qualité en matière de service, d'offre et d'information. Il ne faut pas minorer les effets de la concurrence du commerce en ligne sur le commerce physique traditionnel mais le numérique peut aussi être regardé comme une source d'opportunités. Le commerce physique et le commerce numérique sont complémentaires : plus de la moitié des commerçants qui vendent en ligne en plus de leur magasin voient leur chiffre d'affaires augmenter. Ce guide offre aux professionnels des outils pratiques pour se saisir pleinement des opportunités offertes par le numérique ».



Le guide est consultable à cette adresse : https://www.entreprises.gouv.fr/numerique/commercants-avant-vers-numerique

Contacts presse:

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38

presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr